

ANNEXE 4

Demande de dispense des épreuves d'éducation physique et sportive (candidats autres que scolaires et apprentis)

RECTORAT DE GRENOBLE
DEC 2 - DEC 5
7, Place Bir- Hakeim
CS 81065
38021 GRENOBLE CEDEX 1

Examens : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, BEP et CAP – SESSION 2020

Arrêté du 15 juillet 2009, article 13

(en majuscules)

Je soussigné(e),

Demande à être dispensé(e) de l'épreuve d'EPS au :

- Baccalauréat professionnel (*préciser spécialité*) :
- BEP (*préciser spécialité*) :
- CAP (*préciser spécialité*) :

Pour la session 2020

Fait à, le

Signature